

Le fort-château Saint-Louis, une forteresse de l'Ordre de Malte?

Émile Audy

Volume 17, Number 3, 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/66381ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (print)
1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Audy, É. (2012). Le fort-château Saint-Louis, une forteresse de l'Ordre de Malte?
Histoire Québec, 17(3), 14–17.

Le fort-château Saint-Louis, une forteresse de l'Ordre de Malte?

par Émile Audy,

membre de la Société de généalogie des Cantons de l'Est, Sherbrooke (Québec)

Retraité depuis quelques années comme biologiste gestionnaire spécialisé en environnement, Émile Audy a depuis lors la possibilité de s'intéresser tant à l'histoire du Québec qu'à la généalogie. Ce goût a pris racine quand, fort jeune, il s'est mis à questionner sa grand-mère sur l'origine de son patronyme. Au collège, un excellent professeur d'histoire a su raviver cette flamme qui est restée bien vivante tout au cours de sa carrière professionnelle. Depuis sa retraite, M. Audy a publié plusieurs articles sur l'histoire de son ancêtre. C'est au cours des recherches pour le présent article qu'il a repéré les 187 documents de la Nouvelle-France entreposés à la bibliothèque de l'Université Harvard aux États-Unis. Il a alors entrepris, avec succès, une campagne pour forcer Bibliothèque et Archives nationales du Québec à se procurer une copie de ces dossiers, lesquels sont à la disposition de tous les chercheurs sur le site <http://oasis.lib.harvard.edu/oasis/deliver/~hou01493>. En octobre dernier, M. Audy a créé un blogue pour rendre hommage à son ancêtre Siméon Leroy : <http://simeonleroyaudy.blogspot.com/>.

Le fort Saint-Louis

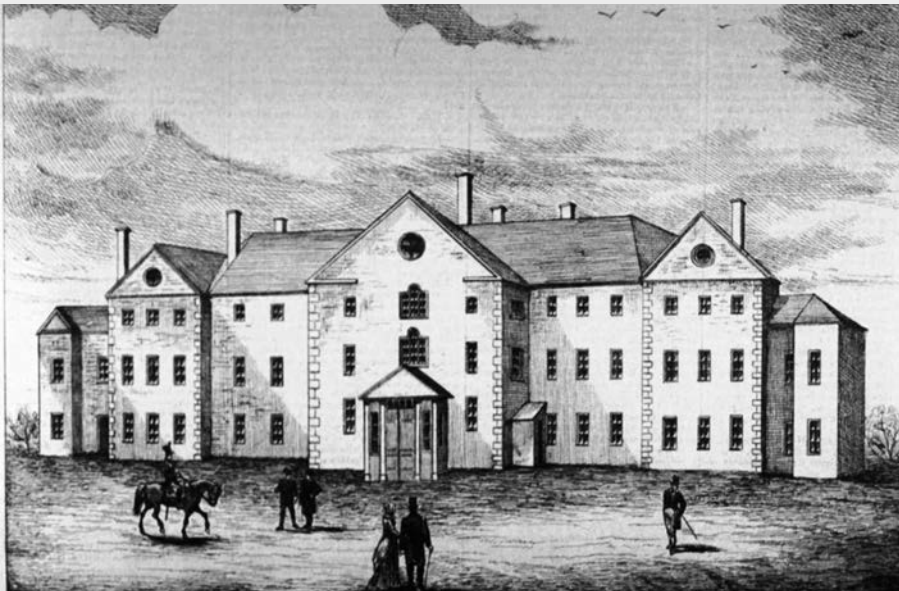
C'est Champlain qui, en 1620, entreprit la construction du fort Saint-Louis qui ne fut d'abord qu'un bâtiment de bois d'un seul étage, bien localisé à un endroit stratégique, soit à l'extrémité nord-est de l'actuelle terrasse Dufferin, près du château

Frontenac à Québec. De cet endroit, la vue englobait le fleuve Saint-Laurent sur une grande distance.

Le premier gouverneur de la Nouvelle-France, Charles Huault de Montmagny, arrivé en 1636, fit d'abord une tournée d'inspection de la colonie qui le mena

de Cap Tourmente jusqu'à l'île Jésus¹. Il reconnut rapidement que le fort Saint-Louis, construit de bois, ne faisait pas le poids et en décréta donc le démantèlement. Il ordonna immédiatement sa transformation en une forteresse de pierre et de brique avec corps de garde. Dix ans plus tard, en 1646, la reconstruction du fort n'était toujours pas terminée.

On reconnut finalement une certaine urgence à parachever ces travaux qui traînaient en longueur, à un point tel que, devant le notaire Guillaume Tronquet, dans un contrat qui fut fait et passé au fort Saint-Louis de Québec l'an 1646, le 17^e jour d'octobre après midy, entre Jean Bourdon, ingénieur et arpenteur représentant Messieurs les habitants de la Nouvelle-France, et Louis Robineau dit Breton, Toussaint Tireau dit Lagrange, tailleurs de pierre, et Denis Chenillart dit Argencourt, corroyeur, pour faire revestir de murailles, un bastion qui est au bas de l'allée



Château Saint-Louis à Québec, construit en 1620.

(Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Chateau_Saint-Louis [page consultée en novembre 2011]).

Montcalvaire², dépendant du fort Saint-Louis de Québec. Il est aussi dit que les ouvriers ne pourront entreprendre aucun ouvrage sans la volonté et consentement du dict sieur Bourdon sy ce n'est toutefois après le bastion fait³.

Le château Saint-Louis

En 1647, sous les ordres de Montmagny débute la construction du corps du logis attenant, à l'intérieur même du fort Saint-Louis. Terminée rapidement dès 1648 et bâtie de pierres également, cette demeure sera le château Saint-Louis.

Frontenac, alors gouverneur de la Nouvelle-France, fait démolir le château Saint-Louis en 1694 : *ayant attendu jusqu'à la dernière extrémité pour le faire démolir, ce qu'on a été obligé de faire jusqu'au rez-de-chaussée parce qu'il était irréparable et que la couverture, charpente et maçonnerie étaient entièrement pourries et ruinées⁴.*

Dans la même lettre adressée au ministre en France, Frontenac mentionne qu'il *devra passer l'hiver dans le corps de garde de la garnison*, une construction servant à protéger l'entrée d'une fortification, et souvent située au-dessus de l'unique accès à une place fortifiée.

C'est en 1784 que Frederic Haldimand *fit commencer au fort Saint-Louis l'érection d'un nouveau corps de logis destiné aux bals, levers et réceptions officielles du château.*

Au cours de ces travaux, on retrouva une enseigne en pierre sur laquelle était sculptée une

croix de chevalier de Malte et y apparaissait le millésime 1647. Dans *Le fort et le château Saint-Louis (Québec)*, Ernest Gagnon reproduit une partie du journal de bord du conducteur des travaux de 1784 (on dirait aujourd'hui le responsable du chantier), lequel mentionne que le millésime... se lit difficilement.

Toujours selon Gagnon, qui l'a reproduite dans son ouvrage, cette pierre était sans doute placée au dessus de la porte d'entrée ou dans un endroit bien en vue du premier château Saint-Louis.

L'enseigne existe encore aujourd'hui, du moins en grande partie. Elle est localisée dans une niche, à l'intérieur et au-dessus de la porte cochère donnant accès à l'entrée principale du château Frontenac.

Un fait intrigant

La comparaison de l'illustration de Gagnon avec la photo prise récemment par l'auteur du présent article laisse voir de façon très évidente qu'il manque la partie inférieure de la pierre, celle mentionnant le millésime. Le texte de la plaque de bronze fixée à la porte cochère aujourd'hui ne fait cependant aucun doute sur l'origine de la petite sculpture. On y lit en effet qu'*au-dessus de cette porte cochère se trouve la pierre de la croix de Malte. En 1647, Charles Huault de Montmagny, chevalier de l'ordre de Malte, premier gouverneur et lieutenant général de la Nouvelle-France la fait placer sur le château Saint-Louis.*



*La pierre du premier château Saint-Louis.
(Source :*

<http://www.ourroots.ca/page.aspx?id=840626&qryID=7eb8edb3-c116-4141-9140-5386cd28a35b> [page consultée en novembre 2011]).

Le premier gouverneur de la Nouvelle-France faisait donc partie de l'Ordre de Malte, lequel d'ailleurs existe encore aujourd'hui et est connu sous le nom de l'Ordre Souverain Militaire Hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem de Rhodes et de Malte.

D'autre part, le texte en langue anglaise, qui apparaît dans la châsse de marbre supportant ladite pierre, suscite certaines questions. En effet, on y lit *pierre gravée pour le prieuré des chevaliers de Malte - Québec 1647*. (traduction libre de l'auteur).

Un prieuré consiste en une communauté religieuse qui est sous l'autorité d'un prieur ou d'une prieure (définition fournie par le logiciel Antidote).

Charles Huault de Montmagny a-t-il voulu fonder un prieuré de l'Ordre de Malte en Nouvelle-France? Tout à fait plausible...



Intérieur de l'une des deux portes cochères du château Frontenac. (Photo : Émile Audy)

A-t-il voulu faire du fort-château Saint-Louis une forteresse de ce même Ordre? Possible également... C'est en effet l'une des hypothèses envisagées pour expliquer son rappel en France⁵.

On ne le saura cependant probablement jamais avec certitude, car la documentation sur Montmagny est fort mince, toute sa correspondance demeurant introuvable. Toujours selon Gagnon, c'est le grand maître de Malte lui-même qui aurait nommé Charles Huault de Montmagny receveur du grand prieuré de France dès son retour en France en 1648.

Finalement, le contrat notarié d'octobre 1646 : de Québec à Paris, à la Nouvelle-Écosse puis enfin à Cambridge, Massachusetts.

Toujours dans *Le fort et le château Saint-Louis (Québec)*, Ernest Gagnon mentionne que l'acte

notarié forçant ni plus ni moins les ouvriers à terminer la construction d'un bastion au fort Saint Louis a été passé devant le notaire Guillaume Tronquet, le 17 octobre 1646.

Un examen de toutes les transactions du greffe de ce notaire, information contenue sur un microfilm disponible aux Archives Nationales du Québec (Estrie) ne nous a toutefois pas permis de retrouver ce fameux contrat daté du 17 octobre 1646. Il n'est pas non plus mentionné à son minutier publié par Roy (1943).

Une recherche sur Internet a cependant permis de retracer ce document, actuellement conservé à la bibliothèque Houghton du Collège de Harvard à Cambridge dans le Massachusetts, aux États-Unis. Il fait partie du fonds d'archives de Charles Chadenat (1858-1938), un libraire parisien qui faisait collection de

documents de la Nouvelle-France.⁶ Le fonds de la librairie Chadenat a été vendu aux enchères entre 1942 et 1956. C'est, selon toute vraisemblance, pendant cette période que le Dr William Inglis Morse, un Canadien de la Nouvelle-Écosse, en a fait l'acquisition, soit 187 dossiers concernant la Nouvelle-France. Ce dernier en a fait don à la bibliothèque Houghton.

Le catalogue de la bibliothèque Houghton cite le 19 octobre 1646 et non le 17, tel que le mentionne Gagnon, comme étant la date de cette transaction. L'explication est somme toute relativement simple. La transaction a été faite et rédigée au fort Saint-Louis et c'est probablement deux jours plus tard que le notaire Tronquet l'a inscrite à son minutier.



Sur la partie supérieure de l'une des portes cochères du château Frontenac, châsse renfermant la pierre du premier château Saint-Louis.
(Photo : Émile Audy)

Notes

- ¹ Dictionnaire Biographique du Canada, (En ligne. http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=342 [page consultée en janvier 2008]).
- ² La rue du Carmel aujourd'hui.
- ³ GAGNON, Ernest, 1925. *Le fort et le château Saint-Louis (Québec)* - Étude archéologique et historique. Librairie Beauchemin, Montréal, (En ligne. www.ourroots.ca [page consultée en janvier 2008]).
- ⁴ *Ibid.*
- ⁵ Dictionnaire Biographique du Canada, (En ligne. http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=342 [page consultée en janvier 2008]).
- ⁶ Bibliothèque Houghton, Université Harvard, Cambridge, Massachusetts, États-Unis. *Site de la Bibliothèque de l'Université Harvard*, (En ligne. <http://oasis.lib.harvard.edu/oasis/deliver/~hou01493> [page consultée en janvier 2008]).

Pour en savoir davantage

Parc-Canada. Site Internet www.pc.gc.ca/apprendre-learn/proj/d-q/qc1645-3_f.asp (page consultée en janvier 2008).

Relations des Jésuites, 1656 - 1665, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France. Tome 5. Les Éditions du Jour, Montréal, 1972.

ROY, P.-G. et A. ROY, 1943. *Inventaire des greffes des notaires du Régime français*. Volume I. Québec.

N.D.L.R.- Le présent article, publié dans le volume 31, numéro 1, février 2008, pages 9 à 12 de *L'Entraide Généalogique* de la Société Généalogique de l'Estrie, a gagné le prix Raymond Lambert – Meilleur article de l'année.